

Cocktail républicain

**Discours de Madame PENCHARD, Ministre de l'Outre-Mer**

Papeete, le Jeudi 9 février 2012

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Haut-Commissaire,

Messieurs les Ministres,

Amiral,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

la Ora Na, Manava e Maeva,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve, si nombreux, ce soir.

Il s'agit de ma troisième visite au *fenua* et c'est toujours une joie de vous revoir même si je sais que la Polynésie française traverse une mauvaise passe et qu'elle s'interroge sur son avenir.

**a- Lors de ma dernière visite, en octobre 2010, la question des institutions et du mode de scrutin était au cœur de nos préoccupations.**

Depuis, la loi du 1<sup>er</sup> août 2011 est entrée en vigueur.

Elle va apporter plus de stabilité à des institutions qui en avaient besoin. Elle devrait aussi, le moment venu, renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire à travers la circonscription électorale unique qui est désormais une réalité.

L'Etat a donc tenu l'engagement que j'avais pris ici, devant vous, il y a un peu plus d'un an.

**b- Vous le savez, ma visite devait intervenir à l'occasion de la clôture de l'Année des outre-mer et de l'ouverture du Festival des Marquises en décembre dernier.**

Cela n'a pas été possible et croyez bien que je l'ai regretté car dans les deux cas, il ne s'agissait pas de simples évènements festifs et éphémères. Au contraire, l'Année de l'outre-mer a contribué à valoriser le patrimoine culturel polynésien dans toute sa diversité, de sortir des clichés, à montrer à la métropole et, au-delà, le véritable visage, le beau visage, de la Polynésie.

Plus généralement, la vocation première de l'Année des outre-mer était de changer le regard des métropolitains sur l'outre-mer et je crois, très sincèrement, que cet objectif a été en grande partie atteint.

Permettez-moi d'ailleurs de saluer à nouveau les organisateurs, les réalisateurs et les producteurs du festival international du film océanien, qui sont ici ce soir et qui prolongent en quelque sorte l'esprit de l'Année des outre-mer.

**c- Mais, en ce début d'année 2012 je suis surtout venue porter un message simple, mais absolument essentiel : l'Etat s'engage à vos côtés.**

L'Etat s'engage parce que cette période de crise est sans précédent.

L'Etat s'engage aux côtés du Pays en dehors de toute considération partisane.

L'Etat s'engage aux côtés des 48 communes de Polynésie parce qu'elles sont souvent en première ligne face à nos concitoyens désemparés ou dans le besoin.

L'Etat s'engage aux côtés de la jeunesse polynésienne qui se cherche un avenir et qui a besoin de croire dans le renouveau d'un territoire qui est à un moment charnière de son histoire contemporaine.

Pour reprendre les mots prononcés vendredi dernier par le Président de la République, Nicolas SARKOZY: « **la France sait ce qu'elle doit aux Polynésiens. Elle ne l'oublie pas. Elle se tient à ses côtés** ».

Et « *ne pas laisser la Polynésie sur le bord du chemin* », c'est d'abord **rappeler sa communauté de destin avec la France.**

\*

\* \*

## **I. LA POLYNESIE FRANCAISE, C'EST LA FRANCE.**

Je souhaiterais rendre un hommage particulier **aux vingt-sept femmes et hommes** qui, ce soir, parmi nous, vont devenir Français.

Vous êtes nés ailleurs, **loin du fenua, mais aussi loin de la métropole.**

Vous êtes originaires d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe ou d'Afrique.

Tous, malgré vos différences, vous avez fait le choix de devenir Français.

C'est un choix judicieux, en ces temps troublés où les identités sont mises à mal.

**En faisant le choix de la Polynésie française, vous avez aussi fait le choix de la France.**

Vous serez désormais Français et résidents en Polynésie française.

Certains d'entre vous sont devenus Français par mariage, c'est-à-dire par ce lien sacré qui transcende au quotidien les différences d'origine et de culture.

D'autres sont devenus **Français par attachement à cette terre, au Fenua.**

L'un d'entre vous y vit depuis quarante ans.

Quarante ans de travail au service de la Polynésie et donc de la France, il était temps de reconnaître votre contribution et votre enracinement !

Tous, vous êtes désormais installés ici, vous y avez fondé une famille, vous y élevez vos enfants. Vous contribuez, par votre travail, à la vie de la collectivité, c'est-à-dire à l'avenir de la Polynésie et donc à celui de la France !

Votre démarche interpelle chacun d'entre nous car la question que vous nous posez est la suivante : « que signifie être Français en Polynésie française ? »

J'irai même plus loin: « **que signifie, aujourd'hui, pour la Polynésie, son appartenance à la France ?** »

A cette question essentielle, je souhaiterais apporter deux réponses.

### **1. Ma première réponse, c'est que la nationalité, ce n'est pas le reniement de soi.**

Pendant longtemps, la nation française s'est construite par contraste, par opposition.

Pour s'imposer face aux grands féodaux, élargir un royaume embryonnaire qui ne dépassait pas l'Ile-de-France, le roi devait mettre au pas les Provinces, soumettre les particularismes locaux au pouvoir central.

De ce malentendu historique est née, dans les territoires concernés, une longue tradition de méfiance vis-à-vis du Centre, et, réciproquement, une certaine incapacité du Centre à comprendre la différence, en particulier l'insularité.

Ces temps sont révolus.

**La notion de nationalité, en France, a mûri.**

**Devenir Français ne signifie plus renier son identité ancienne.** Devenir Français, c'est chercher à la dépasser, au service d'un projet plus large, et qui voit plus loin.

**Les appartenances ne sont plus exclusives.**

Elles se complètent.

Elles se nourrissent.

C'est parce que je suis originaire de Guadeloupe que je suis Française.

**C'est parce que vous êtes attachés à la Polynésie française, parce que vous y vivez, parce que vos enfants y grandissent, qu'aujourd'hui vous devenez Français.**

**Et c'est parce que la nationalité n'est pas figée qu'il est possible d'inventer, ensemble, ici, en Polynésie française, un avenir commun qui respecte les valeurs de la République tout**

**autant que le statut d'autonomie du Territoire.**

Le Président de la République, Nicolas SARKOZY, l'a rappelé lors du Conseil interministériel de l'Outre-Mer, en novembre 2009 : « **l'unité de la République n'est pas l'uniformité de ses institutions** ».

A l'heure où les identités sont mises à mal, par ce que l'on appellera, pour simplifier « la mondialisation », **l'Outre-Mer est ce creuset précieux, unique au sein de la nation, où s'élaborent de nouvelles formes d'appartenance, de nouvelles manières de vivre ensemble.**

Au sein de l'Outre-Mer, **la Polynésie française occupe une place à part**, en tant que collectivité qui dispose du plus haut degré d'**autonomie** au sein de la République.

**Voilà pourquoi nous devons, tous ensemble, Etat, Pays, communes, réussir cette autonomie.**

\*

\* \*

## **II. LA POLYNESIE FRANCAISE PEUT, EN EFFET, TRES VITE REBONDIR A CONDITION DE S'EN DONNER LES MOYENS.**

### **1. La situation est sérieuse, il ne faut pas la nier.**

Il y a deux manières de voir la crise actuelle.

La première consiste à en faire un accident de passage, un soubresaut de la crise financière de 2008, une conséquence du ralentissement économique mondial et de la crise de la dette.

Selon cette grille de lecture, la baisse des exportations polynésiennes, les difficultés que connaissent le secteur de la perle et dans une certaine mesure du tourisme et de la pêche, s'expliqueraient par un ralentissement de la demande externe.

Je vous le dis comme je le pense : **expliquer la crise que traverse la Polynésie française par la crise mondiale n'est pas satisfaisant car** c'est chercher ailleurs, c'est-à-dire à l'extérieur, les motifs de ses propres faiblesses.

Je ne nie pas qu'il y ait un ralentissement prononcé de la croissance mondiale depuis 2008.

Je ne nie pas que l'actuelle crise de la dette n'arrange pas les choses en Europe, aux Etats-Unis ou au Japon.

Mais, il n'y a pas de fatalité.

Sinon, **comment expliquer que certaines économies insulaires aient pu si bien rebondir et**

**ceci dès 2009 ?**

Près de la Polynésie, Hawaï continue d'attirer des touristes de plus en plus nombreux profitant d'un secteur en expansion structurelle au niveau mondial, car tiré par l'émergence d'une nouvelle classe moyenne en provenance notamment d'Asie.

Dans un autre océan, l'île Maurice poursuit sa stratégie d' « extraversion » fondée sur le tourisme mais aussi sur le secteur financier, c'est-à-dire sur la capacité à proposer des solutions de gestion du patrimoine à une population mondiale qui voit son espérance de vie progresser et qui cherche pour ses vieux jours des havres de paix avec des prestations de service haut de gamme.

De même, l'île de la Réunion a enregistré en 2011 une progression de 5 à 6 % de touristes « soit 30 à 40 000 visiteurs supplémentaires », ce qui fait de cette année un très bon cru.

Les Seychelles et Madagascar connaissent, elles aussi, des bilans touristiques positifs.

Alors, je pose la question : **pourquoi la Polynésie française, à l'échelle d'un territoire de deux cent soixante mille habitants**, situé au carrefour des grandes puissances émergentes de demain, l'Asie et l'Amérique Latine, et dotée d'infrastructures modernes dans les transports comme dans la santé, **ne pourrait réussir là où d'autres, ont su se hisser à la première place ?**

L'absence de ressources naturelles autres que la mer, ne peut être une excuse valable.

**C'est la solution de facilité comme l'est la tentation du repli ou celle de l'autarcie.**

Au contraire, **faire le choix de l'ouverture, du libre jeu de la concurrence, d'une montée en valeur ajoutée**, dans le tourisme, dans les services financiers et le commerce, voilà la voie. Elle n'est pas vraiment nouvelle. Elle n'est vraiment pas facile. Cette voie, c'est celle que nous préconisons depuis 5 ans. La dureté des temps ne peut que nous conduire à aller plus vite et plus loin dans ce sens c'est-à-dire vers un modèle de société qui permette de tirer une grande partie de la croissance des atouts actuels et potentiels de la Polynésie française.

**2. A cet égard, je constate volontiers que la prise de conscience est là et que les mentalités changent.**

Ce changement de mentalité, c'est d'abord **accepter d'en finir avec les errements du passé.**

Rassurez-vous, je ne suis pas venue donner des leçons, et j'ai l'honnêteté de reconnaître que les torts, en la matière, sont partagés.

Face aux difficultés que connaît la Polynésie française, je le dis très clairement : nous devons avoir, enfin, la lucidité de récuser **les postures stériles.**

**Il n'y a pas d'un côté « l'Etat » et de l'autre « le Pays ».**

**Il n'y pas d'un côté « le Fenua » et de l'autre « la France ».**

**Il y a, deux partenaires, dont la bonne entente et la capacité à « agir » ensemble conditionnent l'avenir.**

Ces deux partenaires doivent avoir le courage de **regarder la réalité en face.**

Trop longtemps, nous avons fait preuve de facilité dans la conduite des affaires publiques, parce que c'était plus simple et parce que nous en avons les moyens.

Nous n'avons fait que reporter à plus tard et à un coût plus élevé l'heure des choix

Trop longtemps, les transferts publics massifs ont conforté la Polynésie française dans l'idée d'une prospérité inébranlable.

Trop longtemps, l'Etat a substitué de la dépense publique à de la dépense publique.

Nous devons aujourd'hui reconnaître que ce n'était pas la meilleure façon de faire. A l'avenir, cela ne doit plus être la seule.

Trop longtemps, les querelles politiciennes et les combinaisons électorales ont tenu lieu de **débat public**, à la place d'une véritable réflexion sur l'avenir du territoire, sur l'utilisation optimale qui pouvait être faite du statut d'autonomie.

Trop longtemps, la question du mode de scrutin a caché la question institutionnelle qui elle-même occultait la véritable question : « comment donner à la Polynésie française une véritable autonomie budgétaire, et donc fiscale, et donc économique ? »

Trop longtemps, l'idée que la question institutionnelle réglerait la question économique a **prévalu partant du principe** que la norme juridique ferait la réalité économique et qu'il suffisait de changer les institutions pour redonner une bouffée d'oxygène à l'économie.

Une fois de plus, ces postures commodes ont eu le même effet : reporter à plus tard l'heure des choix.

**3. Or, aujourd'hui, il y a urgence. Nous n'avons que trop attendu. L'urgence, c'est d'accélérer la mise en œuvre du plan de redressement.**

Ce plan de redressement n'est pas nouveau.

Il était déjà en germe dans le « Pacte de Progrès » de 1995.

Il s'inspire des Etats généraux de l'outre-mer auxquels vous êtes nombreux, ici, ce soir, à avoir contribué.

Il reprend les grandes préconisations du « rapport Bolliet ».

**Ce plan de redressement se traduit d'ores et déjà par des mesures adoptées dans le budget 2012 de la collectivité et je m'en félicite :**

- gel des emplois et des recrutements
- plan de départs volontaires à formaliser
- transparence accrue sur la situation de trésorerie du Pays
- mise en place d'un comité de suivi « Etat et Pays » pour aider et accompagner le gouvernement de Polynésie française dans ses efforts. Le premier comité s'est d'ailleurs tenu la semaine dernière dans une ambiance de travail constructive.

Ces efforts doivent bien sûr se concrétiser et être partagés.

**L'Etat entend y prendre toute sa place.**

\*

\* \*

### **III. L'ETAT A CONTINUE EN 2011 ET CONTINUERA EN 2012 A DONNER A LA POLYNESIE FRANCAISE LES MOYENS DE SON AUTONOMIE.**

**1. En 2011, plusieurs avancées significatives ont été enregistrées que je souhaiterais vous rappeler :**

D'abord dans le domaine financier :

- 1- **l'entrée en vigueur de la DGDE nouvelle formule**, avec une clarification des crédits attribués à la Polynésie française grâce à la mise en place de trois instruments financiers distincts dont un au profit des communes qui investissent ;
- 2- **les retombées du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI), en faveur, entre autres, de la cathédrale de RIKITEA**, qui a été inaugurée il y a tout juste deux mois ;

Puis dans le domaine de la formation et de l'insertion :

**1- le SMA qui a investi pour accroître sa capacité de formation**, avec près de six cents stagiaires prévus en 2014 contre seulement deux cent vingt en 2010

- 2- **la pleine activation des chantiers de développement local, les « CDL »**, dont je suis heureuse d'accueillir plusieurs bénéficiaires ce soir parmi nous. Plus de mille deux cents ont été effectivement signés en 2011. **L'engagement de l'Etat a non seulement été tenu, il a été dépassé.**

- 3- **Enfin, la mise en place de la fonction publique communale**, qui vient d'aboutir après quinze ans d'attente et de préparation. Il s'agit d'un progrès indiscutable, qui concerne les quarante-huit communes de Polynésie française et plus de cinq mille agents ;
- 4- **Au delà des actions conduites en 2011, l'Etat a décidé d'aller plus loin car 2012 ne doit pas être une « année blanche » pour la Polynésie française :**

La mobilisation de l'Etat sera totale dans le cadre budgétaire voté par le Parlement car la situation actuelle ne permet pas les demi-mesures.

**a- Cette mobilisation de l'Etat est d'abord financière.**

Quelques exemples concrets permettent de l'illustrer :

**-premier exemple : le décaissement de la seconde tranche du prêt AFD**, pour un montant de 2 milliards de Francs Pacifique. Nombreux étaient ceux qui, il y a quelques semaines, pronostiquaient le refus de l'Etat en raison du contexte de finances publiques extrêmement contraint en France et en Europe ;

Pourtant, vous avez pu le constater, cette 2<sup>ème</sup> tranche a été débloquée et mon équipe n'a pas été la moins active pour l'obtenir.

**-deuxième exemple : la proposition d'une dotation exceptionnelle d'ajustement de 6 milliards de Francs Pacifique.** Il s'agit d'une avance qui s'accompagne de contres-parties de la part du gouvernement de la Polynésie française. Je sais que le Haut-commissaire et le Président TEMARU progressent sur la voie d'un accord. Je ne peux que les y encourager car la Polynésie aura besoin de cette dotation pour dérouler l'année 2012 dans de bonnes conditions.

5- **troisième exemple : le décroisement du contrat de développement**, avec la possibilité, nouvelle, d'une prise en charge de certaines opérations par l'Etat à 100 %. Là où le Pays ou les communes ne pourront, pour des raisons budgétaires aller plus loin, l'Etat prendra le relais, au besoin en finançant en totalité certains projets essentiels pour le Territoire. La balance se fera au final lors du bilan d' exécution du contrat. Chacun devra in fine tenir ses engagements. Simplement, soyons pragmatiques et lançons sans attendre les projets véritablement prêts à démarrer pour redonner du souffle à la commande publique dès le 1<sup>er</sup> semestre 2012.

**b – Au-delà du soutien financier, l'Etat continuera d'apporter « sa pierre » dans plusieurs**

domaines essentiels.

Je souhaiterais, là aussi, citer certaines avancées potentielles pour 2012 :

**-le nouveau décret sur l'indemnisation des victimes du nucléaire.** Il est prêt et sera présenté à la commission consultative de suivi du 21 février prochain avant d'être publié dans les meilleurs délais ;

**-la reconversion des sites militaires, qui est en bonne voie.** 720 millions de Francs Pacifique y seront consacrés à partir de 2012, ainsi que la cession des premiers terrains à l'euro symbolique, notamment à Arue où je me suis rendue mardi ;

**-le déblocage des investissements sur les aéroports** de Polynésie française par la Caisse des Dépôts et sa filiale EGIS ;

**- le lancement du chantier du nouveau centre de détention de Papeari, qui sera le plus gros investissement public financé par l'Etat en Polynésie française à partir de 2012.** Avec à la clé un investissement de 12 milliards de Francs Pacifique, 200 créations d'emplois dans le BTP et 200 emplois permanents à terme.

**Enfin, pour prolonger et surtout amplifier le succès des chantiers de développement local, le Chef de l'Etat a décidé que trois fois plus de contrats seront alloués à la Polynésie française en 2012, et ce, dès la fin du mois de février. Concrètement, cela signifie que près de 3500 Polynésiennes et Polynésiens pourront renouer avec l'activité en 2012. C'est, je crois, un geste fort et utile.**

\*

\* \*

Au final, la vraie, la seule question qui doit nous occuper, tous, Etat, Pays, communes, parlementaires, société civile est la suivante : **comment utiliser au mieux toutes les marges de manœuvre qu'offre le statut pour sortir de la crise actuelle ?**

Je l'ai dit et je le répète : **l'autonomie n'est pas un carcan.**

**Elle est une chance.**

Et, parce qu'elle s'appuie sur la République, elle est **un espace de liberté qui doit protéger les Polynésiens et les Polynésiennes.**

En d'autres temps difficiles, où la France, en ruines, devait se reconstruire dans une Europe tiraillée par les deux blocs de la guerre froide, **le Général de Gaulle avait l'habitude de répéter**

qu' « il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités. »

C'est ce **principe de réalité** qui doit sous-tendre notre action collective.

**C'est ce principe de réalité qui doit accompagner le statut d'autonomie** grâce à la répartition souple des compétences et à la prise en compte des spécificités locales.

**C'est ce principe de réalité qui doit imposer le choix du développement économique endogène car sans lui**, il n'y aura pas d'autonomie fiscale et donc pas d'autonomie budgétaire.

Vous l'avez compris : même si cela est difficile, il est essentiel que la Polynésie française prenne son destin économique en main, en **exploitant au mieux toutes ses potentialités**.

Je le redis, l'Etat est prêt à accompagner y compris financièrement cette reconversion et ce changement progressif de modèle de développement. **Il ne saurait cependant en être l'architecte et l'artisan.**

Mesdames, Messieurs,

Pour réussir cette reconversion, il faut à la fois agir sans tarder **et inscrire l'action publique dans la durée**.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires et membres du Gouvernement de Polynésie française, je vous invite donc, ce soir, ici à Papeete, à **saisir la proposition du Président de la République d'un projet de développement économique et social sur dix ans**.

**Cette nouvelle page de l'histoire de la Polynésie française, nous pouvons, nous devons, l'écrire ensemble.**

Car, au final, l'alternative est assez simple : ou bien la Polynésie cède aux sirènes d'un passé qui ne reviendra pas, ou bien la Polynésie va de l'avant et innove comme elle l'a toujours fait en s'appuyant sur son statut et sur le courage et la générosité des Polynésiens.

Je vous remercie.